

## GESTION DE LA RIPOSTE COVID-19 AU CAMEROUN : ENTRE RESTRICTIONS GOUVERNEMENTALES ET CHANGEMENTS DE PARADIGMES SOCIÉTAUX

**André Bienvenu MFO**

Université de Yaoundé 1, Cameroun

[a.mfo@yahoo.com](mailto:a.mfo@yahoo.com)

&

**Fridolin Omgba OWONO**

Université de Yaoundé 1, Cameroun

[omgba.2@yahoo.com](mailto:omgba.2@yahoo.com)

**Résumé :** Apparue à Wuhan en décembre 2019, la maladie à coronavirus (COVID-19) a provoqué de nombreux bouleversements dans la vie des Etats. Elle s'est propagée en Asie, en Europe et en Afrique avec un impact au Cameroun sur les plans sanitaire, social, économique et géopolitique. Pour limiter son évolution, le Gouvernement Camerounais adopte une série de mesures barrières et préventives ayant une incidence majeure sur le quotidien des citoyens. L'objectif de cet article est d'analyser le dispositif mis en place par le Cameroun pour combattre cette maladie. Cette communication s'inscrit dans le cadre des formes de gouvernance des crises sanitaires, de la circulation des savoirs et des expertises.

**Mots-clés :** Covid-19 ; Cameroun ; Riposte ; Paradigmes sociétaux ; Pandémie.

**Abstracts :** The coronavirus disease (COVID-19), which first appeared in Wuhan in December 2019, has caused many changes in the lives of states. It has spread to Asia, Europe and Africa with an impact in Cameroon on health, social, economic and geopolitical levels. To limits its development, the Cameroonian Government is adopting a series of barrier of and preventive measures that have a major impact on the daily lives of citizens. The objective of this article is to analyze the measures taken by Cameroon to combat this pandemic. This communication is part of governance of health crises, the circulation of knowledge and expertise.

**Keywords:** Covid-19, Cameroon, Reposition, Paradigm, Pandemic.

### Introduction

En 2019, l'humanité est frappée par une crise sanitaire globale. Cette dernière, au rang de grande pandémie selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) amène les Etats à développer diverses stratégies pour sa riposte. Deuxième Nation la plus affectée par la Covid-19 en Afrique Subsaharienne, le Cameroun, à partir de mars 2020 adopte un Plan Global de riposte étendu sur trois (03) ans (Cour Supreme, 2021, p.1).

Ce plan est codifié par l'ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 du Président de la République portant loi des finances rectificatives sur la création d'un compte d'affectation spéciale dénommé « Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales ».

Dans le cadre de son expansion et de ses impacts multisectoriels au Cameroun, plusieurs actions sont entreprises dans le but de freiner sa croissance. Cette volonté, initiée du sommet de l'Etat à travers les prescriptions gouvernementales est implémentée par l'ensemble des populations. Ainsi, quelles sont les différentes mesures barrières prises par le Gouvernement camerounais dans la lutte contre la Covid-19 ? Dans quel sens la Covid-19 a contribué à la modification des paradigmes sociétaux ? Cette étude, élaborée autour de diverses mesures gouvernementales postule que le Cameroun a déployé moult actions pour combattre la maladie à Coronavirus.

Notre analyse constitue un cadre de réflexion sur les mécanismes mis en place par le Cameroun pour surmonter cette crise sanitaire, le but étant de ressortir les différentes mesures barrières prises par le Cameroun. Avec un peu de distance, on voit facilement que l'observation et l'explication des agissements humains contribuent au développement des mesures des politiques publiques équilibrées et complexes (Fiorenza et al, 2020, p.21). Notre investigation repose sur deux parties principales. D'une part, nous montrerons l'action du Gouvernement camerounais sur la Covid-19 à travers les treize (13) mesures gouvernementales, d'autre part, nous relèverons l'influence des aspects comportementaux liés à cette maladie.

## **1. Méthodologie de la recherche**

La démarche méthodologique mobilisée dans cette analyse est l'approche hypothético-déductive. Cette dernière consiste à formuler une hypothèse afin d'en déduire des conséquences observables futures. Pour soutenir notre argumentaire, nous avons utilisé l'orientation documentaire par un recours aux documents physiques et numériques.

## 2. Résultats et discussion

### 2.1. *Stratégies gouvernementales de riposte face à la pandémie du coronavirus (COVID-19)*

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré la maladie à coronavirus qui a débuté en Chine depuis décembre 2019 comme Urgence de Santé Publique de portée internationale (Bulletin d'information de l'OMS au Cameroun n°001 de juillet 2020). Le 6 mars 2020, le premier cas du Covid-19 est enregistré au Cameroun. En date du 2 mai de la même année, on dénombre officiellement 2069 cas et 61 décès (J.V Fokouo Fogha et J.J Noubiap, 2020). Dans ce contexte de crise, le gouvernement Camerounais adopte plusieurs résolutions de riposte. Cette partie s'appuie d'une part sur les mesures prises par gouvernement camerounais pour endiguer cette crise au Cameroun, et d'autre part, sur l'impact de ces mesures dans l'administration camerounaise.

#### 2.1.1. *Les treize (13) mesures barrières du Gouvernement camerounais contre la Covid-19*

Face à la croissance du taux de contaminations du Covid-19 au Cameroun, le Chef du Gouvernement mobilise plusieurs actions préventives. Le 17 mars 2020, la stratégie gouvernementale est organisée autour de la riposte contre la Covid-19. C'est dans cette optique qu'une concertation interministérielle est tenue dans le but de faire le point de la situation sanitaire et d'identifier les actions à mettre en œuvre. Un plan d'urgence est ainsi mis sur pied sur instructions du Président de la République et relayé par le Premier Ministre dans les différentes administrations du pays. Ce plan abouti le 18 mars 2020 à l'adoption de treize (13) mesures barrières<sup>1</sup>.

Au rang de ces mesures, l'on évoque d'entrée de jeu la problématique sur la situation des frontières au Cameroun. Il ressort de cette concertation la fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Tous les vols passagers en provenance de

---

<sup>1</sup> Notes extraites d'un exposé de la Sociologie de la santé à l'université de Yaoundé I sur "L'analyse critique du plan d'urgence et de la riposte Covid-19 au Cameroun", unité d'enseignement animé par le Pr Yves Bertrand Djouda Feudjio.

l'étranger sont suspendus, à l'exception des vols cargos et des navires transportant les produits de consommation courante ainsi que les biens et matériels essentiels, dont les temps d'escale sont limités et encadrés.

Diverses autres mesures interviennent dans le cadre des prescriptions du Premier Ministre. Parmi celles-ci, l'on note fort opportunément la suspension dans la délivrance des visas d'entrée au Cameroun aux différents aéroports.

Dans le secteur éducatif, tous les établissements publics et privés de formation relevant des différents ordres d'enseignement, de la maternelle au supérieur y compris les centres de formation professionnelle et les grandes écoles sont fermées. De là, une conséquence majeure se décline : le report des compétitions scolaires et universitaires à l'instar des jeux universitaires<sup>2</sup>.

L'action du Premier Ministre a aussi permis d'observer les orientations suivantes :

- L'interdiction sur toute l'étendue du territoire national des rassemblements de plus de cinquante (50) personnes ;
- La fermeture des débits de boisson, restaurants et lieux de loisirs à dix-huit (18) heures ;
- L'instauration d'un système de régulation des flux de consommateurs dans les marchés et les centres commerciaux et la situation sur les déplacements urbains et interurbains qui doivent s'effectuer en cas d'urgence.

Plusieurs autres aspects sont évoqués dans le cadre des prescriptions gouvernementales de lutte contre la Covid-19. A ce titre, nous pouvons relever que :

- Les conducteurs de bus, de taxis et de motos taxi sont invités à éviter les surcharges dans les transports publics ;
- Les formations sanitaires privées, les hôtels et autres lieux d'hébergement, les véhicules ainsi que les équipements spécifiques nécessaires à la mise en œuvre

---

<sup>2</sup> Stratégie gouvernementale de la riposte face à la Covid-19 citée dans le site <https://www.spm.cm> le 10 juin 2021 à 08 heures 52 minutes.

- du plan de riposte contre la pandémie du Covid-19 au Cameroun sont réquisitionnés en tant que de besoins, à la diligence des autorités compétentes ;
- Les administrations publiques sont invitées à prendre des mesures privilégiées pour l'utilisation des moyens de communication électronique et les outils numériques pour les réunions susceptibles de regrouper plus de dix (10) personnes ;
  - Les missions à l'étranger des membres du Gouvernement et des agents du secteur public sont suspendues ;
  - Les populations sont invitées à observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'OMS, à savoir notamment se laver régulièrement les mains au savon, éviter des contacts rapprochés tels que se serrer les mains ou s'embrasser et se couvrir la bouche pour éternuer<sup>3</sup>.

Cette première section qui s'achève a eu le mérite de relever les différentes prescriptions gouvernementales initiées par le Premier Ministre dans la lutte contre la Covid-19. Au nombre de treize (13), ces résolutions sont multisectorielles et touchent plusieurs domaines d'activités. Ainsi, quel est l'impact de ces mesures barrières dans les autres appareils administratifs de l'Etat ?

### *2.1.2. Impact des treize mesures barrières dans les autres départements ministériels au Cameroun*

Après l'adoption des treize (13) mesures barrières issues des résolutions du Premier Ministre du 18 mars 2020, celles-ci ont eu une incidence sur diverses autres administrations ministérielles au Cameroun.

De prime à bord, le Premier Ministre a recommandé au Ministre de l'Administration Territoriale, d'organiser des concertations avec les autorités religieuses et les représentants des partis politiques dans le but, d'une part, de

---

<sup>3</sup> Stratégie gouvernementale de la riposte face à la Covid-19 citée dans le site <https://www.spm.cm> le 10 juin 2021 à 08 heures 52 minutes.

déterminer les modalités pratiques d'organisation des services religieux pendant la période de restriction et, d'autre part, de définir les conditions d'organisation des élections législatives partielles dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Au Ministre des Transports, il a été demandé de maintenir et d'encadrer les activités liées au transport domestique des personnes et des biens. Dans la représentation ministérielle en charge du commerce, le Premier Ministre instruit de veiller à la stabilité des prix des produits de consommation courante et préciser les modalités de régulation des flux des personnes dans les marchés et les lieux de commerce.

En rapport avec l'impact des mesures sanitaires du 18 mars, il est demandé au ministère de la communication d'intensifier la campagne d'information et de sensibilisation des citoyens, à travers les canaux de communication adéquates.

Le domaine de la sécurité et de la défense a également été au centre des prescriptions du Premier Ministre. Deux structures de l'Etat sont ainsi en ligne de mire. Il s'agit de la Gendarmerie nationale et de la délégation générale à la Sureté Nationale. Il est demandé à ces différents services d'organiser les patrouilles nocturnes, afin de s'assurer du bon ordre (Chazai, 2020, p.4).

Dans le cadre de cette partie, nous avons évoqué deux volets essentiels de cette étude. Il s'agit d'une part, des treize mesures barrières prises par le Gouvernement du Cameroun pour lutter contre la Covid-19, et d'autre part, l'impact de ces mesures dans les autres départements ministériels. La partie qui va suivre se propose d'examiner la Covid-19 au Cameroun sous le prisme de la modification des paradigmes sociétaux et comportementaux.

### **3. La Covid-19 et le changement des paradigmes sociétaux**

La maladie à coronavirus a une influence considérable dans la vie des populations. Elle a permis à celles-ci de développer des comportements barrières pour limiter son évolution. Dans le cadre de cette partie, notre étude s'attèle à démontrer l'impact du Covid-19 dans la modification des comportements de manière généralisée. A ce titre, nous relevons dans un premier temps, la contrainte sur le port du masque et dans un second temps, le lavage des mains en contexte Covid-19 au Cameroun.

### **3.1. *Le port du masque***

A l'unanimité, tous les pays attaqués par la Covid-19 se sont vus imposés certaines obligations parmi lesquelles le port du masque. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de mesures anti-infectieuses propres à limiter la propagation de certaines affections respiratoires. Il permet à des sujets en bonne santé de se protéger en cas de contact avec une personne infectée qu'à des sujets porteurs de virus de ne pas les transmettre (OMS, 2020 : p.1).

Au Cameroun, toutes les administrations ont adopté l'obligation sur le port systématique du masque. A titre d'illustration, nous évoquons par exemple plusieurs lieux indicatifs comme les centres hospitaliers, les établissements scolaires, les services de sécurité et de défense, les transports en commun, les structures financières, les établissements et entreprises privés etc. Le tableau ci-dessous présente la situation du port du masque à grand public recommandée par l'OMS.

**Tableau I : Exemples de cas de port du masque par le grand public**

Situations en droits	Population	But du port du masque	Type de masque à envisager en cas de recommandation locale
Zones à transmission répandue avérée ou présumée où la capacité est limitée ou nulle d'appliquer d'autres mesures de confinement comme la distanciation physique, la recherche des contacts, la réalisation des tests appropriés, l'isolement et les soins aux cas présumés ou confirmés.	Tout le monde dans les lieux publics comme les supermarchés, au travail, lors des réunions sociales ou de rassemblements de masse, dans les lieux clos comme les écoles, les églises et les mosquées etc.	Peut contribuer à la lutte à la source	Masque non médical
Contexte à forte densité de population, où la distanciation physique ne peut être respectée, les capacités de surveillance et de dépistage sont limitées et les équipements nécessaires pour l'isolement et la quarantaine font défaut.	Personne vivant à l'étroit et dans les cadres spécifiques comme les camps de réfugiés et les situations comparables ou les bidonvilles	Peut contribuer à la lutte à la source	Masque non médical
Contexte où la distanciation physique ne peut être respectée (contact étroit)	Usagers des transports en commun (bus, avion, train par exemple) Conditions de travail spécifiques qui mettent ou risquent de mettre un employé-travailleurs sociaux, personnel de restaurant par exemple-en contact avec d'autres personnes	Peut contribuer à la lutte à la source	Masque non médical
Contexte où la distanciation physique ne peut être et les risques d'infection et/ou d'effets indésirables sont élevés.	Groupes vulnérables -Personnes âgées de 60 ans et plus Personnes atteintes de comorbidités sous-jacentes, maladie cardiovasculaire, diabète sucré, affection pulmonaire, cancer, état immunodéprimé	Protection	Masque médical
N'importe où dans la communauté.	Personnes présentant des symptômes évocateurs de la COVID-19	Lutte à la source	Masque médical

Source : OMS, Conseils sur le port du masque dans le cadre de la Covid-19 : orientations stratégiques, juin 2020.



Les données de ce tableau présentent la situation relative au port du masque en période de la Covid-19. Ces données issues des recommandations de l'OMS sont appliquées au Cameroun. Ce dernier a institué le port du masque obligatoire dans tous les départements ministériels, toutes les grandes sociétés d'Etat et les entreprises publiques et privées. Dans les transports en commun par exemple pour évoquer un autre secteur d'activités, le port du masque est une contrainte gouvernementale. Ce tableau nous permet ainsi de voir l'identification sur la catégorisation de la population, le but du port du masque et le type de masque à envisager en cas de recommandation locale. Ainsi, qu'en est-il du lavage des mains en contexte Covid-19 au Cameroun ?

### ***3.2. Le lavage des mains en contexte Covid-19 au Cameroun***

D'entrée de jeu, il faut souligner que le lavage systématique des mains fait partie des changements des paradigmes sociétaux dans le contexte de la Covid-19 dans le monde. Il est initié par l'Organisation Mondiale de la Santé et implémentée dans tous les Etats attaqués par cette crise sanitaire. Au Cameroun, le Ministère de la Santé Publique a mené de nombreuses actions dans ce cadre. Parmi ces actions, l'on cite la sensibilisation de la population sur la nécessité de se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon, des gels hydroalcooliques et des produits désinfectants. Cet acte n'est pas resté l'apanage du Ministère de la Santé. Dans ce cadre, plusieurs autres représentations ministérielles ont accompagné ce dernier dans son action. Il s'agit par exemple du Ministère de la Communication à travers des publicités diffusées dans les médias du Cameroun.

La photo qui va suivre nous montre le dispositif mis en place dans certains départements ministériels pour la lutte contre la Covid-19 en rapport avec le lavage des mains.

**Photo n°1 : Dispositif du lavage des mains au sein des départements ministériels.**



Source : Photo prise par nous le 11 juin 2020 à Yaoundé à l'immeuble rose.

De cette image, trois administrations sont au centre de l'action. Il s'agit du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT), le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) et le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE). L'on y voit deux mécanismes : l'appareil de désinfection de tous les usagers et le dispositif du lavage des mains.

## **Conclusion**

Au terme de cette réflexion, la lutte contre la Covid-19 au Cameroun a mobilisé l'action de plusieurs administrations dans le but de limiter son taux de contaminations. Cette action, initiée par le Premier Ministre sur instructions du Président de la République a été suivie dans tous les établissements publics et privés du pays. La gestion de la riposte Covid-19 de cette étude nous a permis d'analyser deux (02) sections : d'une part, les restrictions gouvernementales (apanage du Premier Ministre issues de la concertation interministérielle du 17 mars 2020) et d'autre part, le changement des paradigmes sociétaux par l'introduction de nouveaux

comportements dans la vie des citoyens. Dans cette lutte contre la Covid-19 engagée par le Gouvernement camerounais, les populations constituent l'intérêt majeur de l'action gouvernementale. Ces populations estiment que les différentes actions engagées par l'Etat sont de nature à assurer leur bien-être face à cette pandémie.

Le plan gouvernemental de la riposte Covid-19 s'est structuré autour de toutes les forces du Cameroun en appui avec les partenaires internationaux comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour l'exercice 2020, le Cameroun a débloqué cent quatre-vingt (180) milliards de FCFA, réparti en quatre (04) programmes qui concernent vingt-et-quatre (24) chapitres budgétaires (Cour suprême, 2021, p.1). Au final et malgré quelques cas d'incivisme observés au sein de la population, l'on note que cette dernière respecte en grande partie les prescriptions gouvernementales. Tout de même, nous devons souligner que le Cameroun doit davantage renforcer ses mesures barrières, car, cette crise sanitaire est toujours d'actualité. D'où la nécessité d'établir un plan de veille stratégique sur la vulgarisation, la communication et la sensibilisation de toutes les couches sociales contre la Covid-19 aussi bien dans les agglomérations que dans les campagnes.

### Références bibliographiques

CHAZAI et PARTNERS, 2020, *Recueil des mesures prises par le Gouvernement Camerounais dans la lutte contre la Covid-19*, Cabinet d'avocats du Cameroun et de Paris.

COUR SUPREME, 2021, *Premier rapport d'audit de la chambre des comptes sur l'utilisation des ressources du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus*.

Jean Valentin Fokouo Fogha et Jean Jacques, 2020, « Lutte contre la Covid-19 au Cameroun nécessite un second souffle », *The Pan African Medical Journal*.

Fiorenza Gamba et al, 2020, « Covid-19. Le regard des sciences sociales », Seismo, Genève.

OMS, 2020, *Conseils sur le port du masque dans le cadre de la Covid-19 : orientations provisoires*.

OMS, 2020, Covid-19, *Bulletin d'information de l'OMS Cameroun*, n°001.

<https://www.spm.cm> consulté le 10 juin